

PLAN D'ACTION – 2022

COMITÉ AVANTAGES SOCIAUX

MANDAT DU COMITÉ

Soutenir les retraités souscrivant aux assurances collectives, afin de leur faire profiter au maximum de leur couverture.

Être vigilants lors du transfert de notre fournisseur d'assurance actuel vers le nouveau fournisseur SSQ pour les prochaines années.

S'assurer que les protections actuelles des retraités soient protégées lors de la mise en place du nouveau fournisseur.

Composition du comité

Jacques Villeneuve, responsable ; Gilles Bouchard, Julie Moreau, Langis Simard

Plan d'action 2022

Activités à réaliser	Échéancier	Résultats
Supporter les personnes ayant des problématiques particulières avec l'application de nos assurances collectives.	En continu	
S'assurer d'avoir une interprétation commune du contrat entre nos membres et notre fournisseur d'assurance SSQ	En continu	
Poursuivre les conférences en territoire afin d'expliquer le contenu de nos assurances SSQ et de répondre aux interrogations de nos membres sur les démarches à faire lors d'une réclamation	Sur demande des territoires.	
Offrir des conférences en territoire aux futurs retraités sur les différences de notre assurance versus l'assurance des employés actifs	Sur demande des territoires.	
Offrir une conférence virtuelle aux futurs retraités (es) pour comparer les assurances des actifs vs les assurances des retraités	La date sera à déterminer selon les possibilités de faire une publicité à l'interne	
Garder contact avec les syndicats SCFP, nos représentants légaux envers Hydro-Québec	En continu	
Sur notre site, mise à jour des tableaux démontrant les tarifs de nos assurances collectives et de la RAMQ	En début janvier 2022 et en juillet 2022	
Support aux membres du comité Avantages Sociaux	Janvier à juin 2022	
Participer aux discussions avec Hydro et SCFP	En continu et sur demande de l'APRHQ	
Identifier des améliorations à discuter lors des prochaines négociations en 2023	En continu avec le comité	